

Région académique
OCCITANIE



Collège Montesquieu

Avenue Montesquieu
11100 Narbonne
Standard : 04 68 90 38 00
ce.0110788X@ac-montpellier.fr

Compte rendu du C.A. du 24 mars 2026

Ordre du jour du présent CA :

1. **Lecture de l'ordre du jour du présent CA**
2. **Approbation du PV du CA du 16 février 2026**
3. **Compte financier 2025**
4. **Affectation du résultat**
5. **Contrats et conventions sous réserve**
6. **Présentation du plan « Collèges en progrès »**
7. **Questions diverses (les questions diverses doivent parvenir au secrétariat au moins 48 heures à l'avance).**

Quorum

Nombre de membres présents :

15

Le quorum est atteint. Début de séance 17h20

Mme Velay est secrétaire de séance

Monsieur le Principal remercie les membres du Conseil d'Administration de leur présence.

1. **Lecture de l'ordre du jour (le point 5 est annulé dont le point 6 passe 5 et le point 7 passe 6).**
2. **PV du CA du 16 février 2026**
Le PV n'appelle aucune remarque et est donc validé.
Approbation du PV du CA du 16/02/2026

Voix contre	0
Abstentions	0
Pour	15

M. DUSSARGUES :

Il remercie M. ROLLAND, agent comptable du Lycée Louise Michel, pour son travail de contrôle et de conseil. Il remercie encore M. CASTELL, secrétaire général, pour sa rigueur, son implication et la qualité de son travail. Il rappelle qu'il y aura deux votes à l'issue du compte-tendu.

3. Compte financier 2025

M. DUSSARGUES donne la parole à M. ROLLAND qui présente les grandes lignes du compte financier. Ensuite, il donne les principales informations concernant celui de l'année civile 2024. Il conclut en mettant en évidence la bonne santé financière de l'établissement et sur les bons résultats de l'exercice 2025 malgré un contexte très difficile.

La parole est ensuite donnée à M. CASTELL, adjoint gestionnaire, qui insiste notamment sur le rapport de l'ordonnateur :

Le collège Montesquieu accueille à la rentrée scolaire de septembre 2025, 532 élèves répartis sur 4 niveaux et dans 22 divisions (17 classes de général, 5 classes de segpa).

Sur les 532 élèves, 334 sont demi-pensionnaires, soit 62 % des élèves de l'établissement.

Au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2025/2026, l'établissement comptait 291 élèves boursiers, soit un taux de boursier de 54 %.

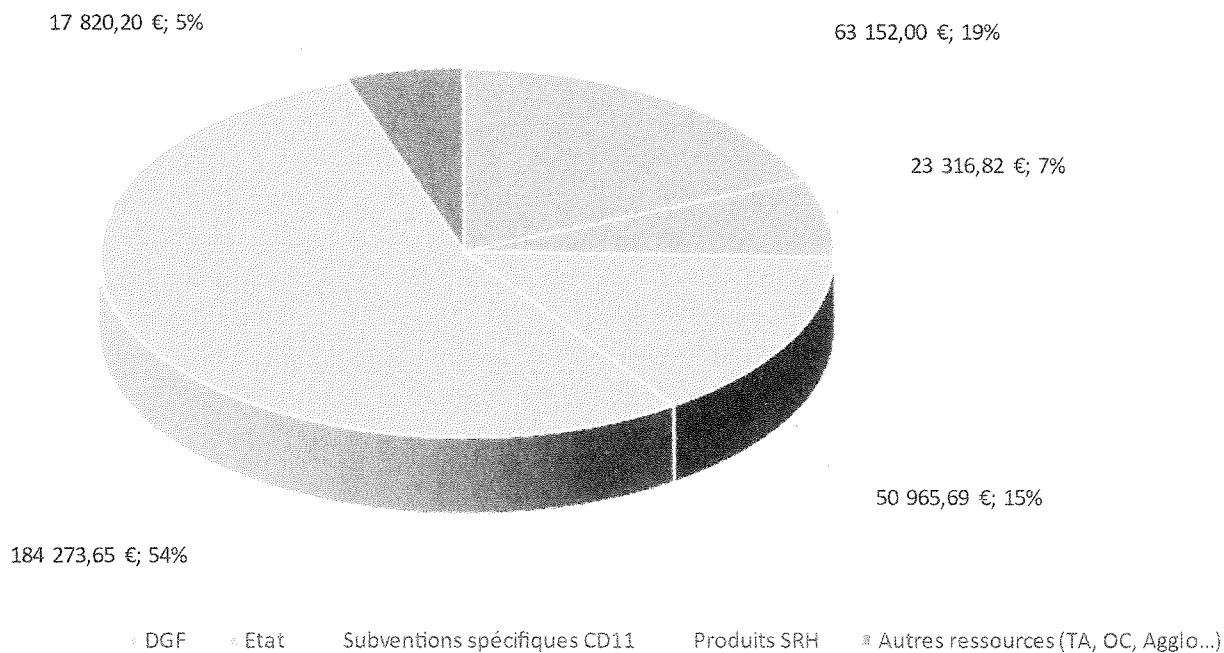
Le poste de Secrétaire général est occupé par Monsieur Arnaud CASTELL. Il est nommé régisseur de recettes pour le collège et effectue sur délégation de Monsieur l'agent comptable la perception des recettes (chèques, espèces) des divers débiteurs du collège Montesquieu (créances de demi-pension, tickets repas...). Ces fonds sont déposés chaque mois dans une agence de la Banque Postale pour les espèces, et les chèques sont envoyés au Service de Traitement des Chèques de Rennes.

Une équipe de 10 Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement (ATTEE) est affectée au collège Montesquieu, dont 1 agent chef, Monsieur Hervé FABRE (encadrement des personnels ATTEE, gestion du service général et des travaux de maintenance), et 1 chef cuisinier, Monsieur Joël ARMAND (gestion de la demi-pension et du stock denrées alimentaires).

La comptabilité générale du collège Montesquieu est assurée par l'agence comptable du Lycée Louise Michel Narbonne, dirigée par Monsieur Philippe ROLLAND, agent comptable.

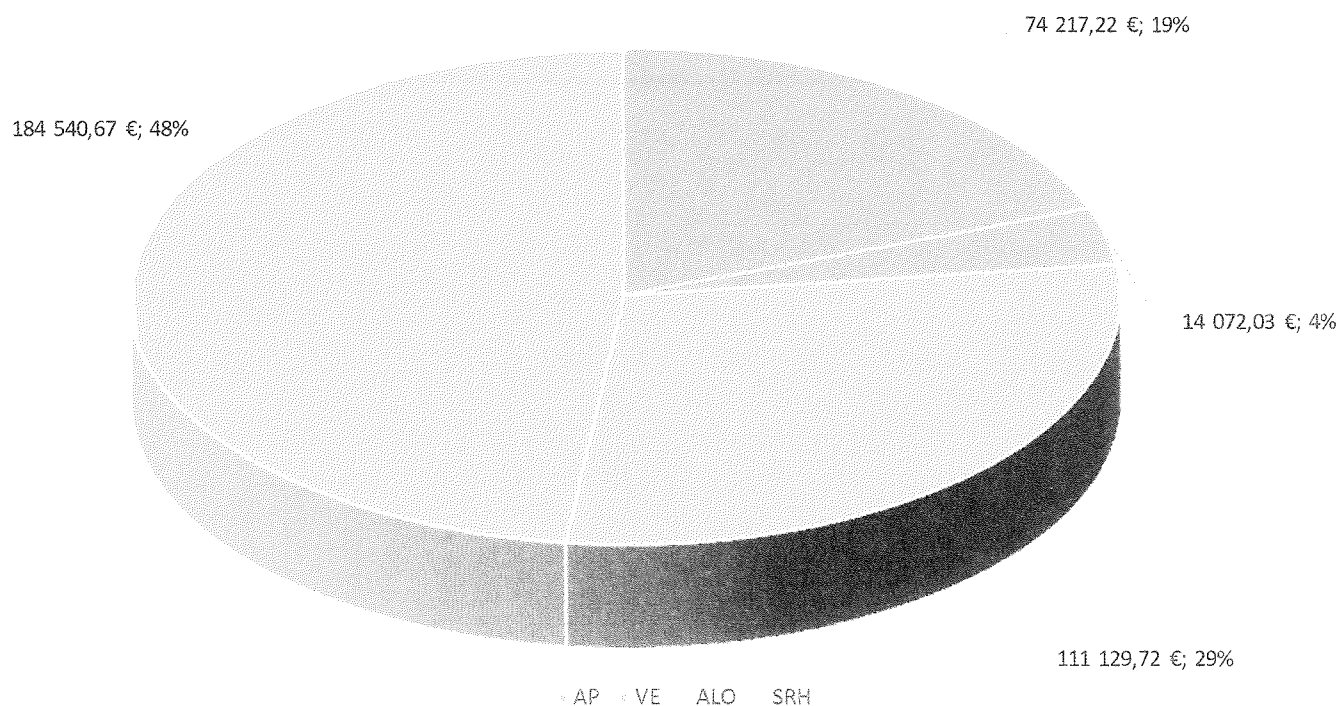
Compte-rendu d'exécution du budget 2025 (au 31/12/2025)

Recettes nettes 2025



Pour l'exercice 2025, le total des recettes nettes s'élève à 339 528,36 €.

Charges nettes 2025



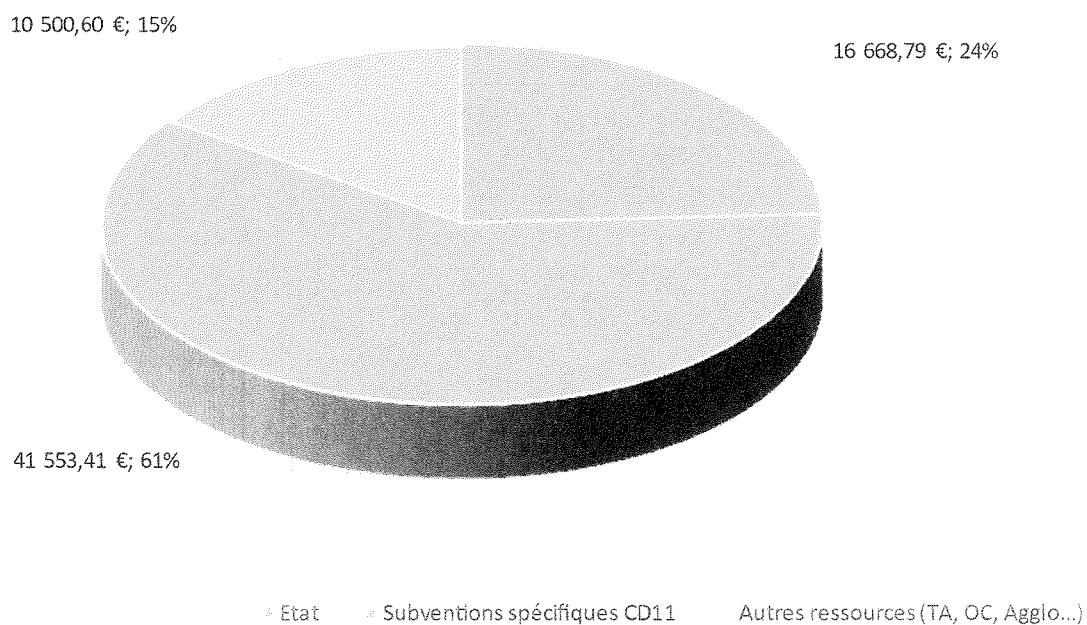
Pour l'exercice 2025, le total des charges nettes s'élève à 383 959,64 €.

L'exercice 2025 s'achève sur un résultat déficitaire de – 44 431,28 €.

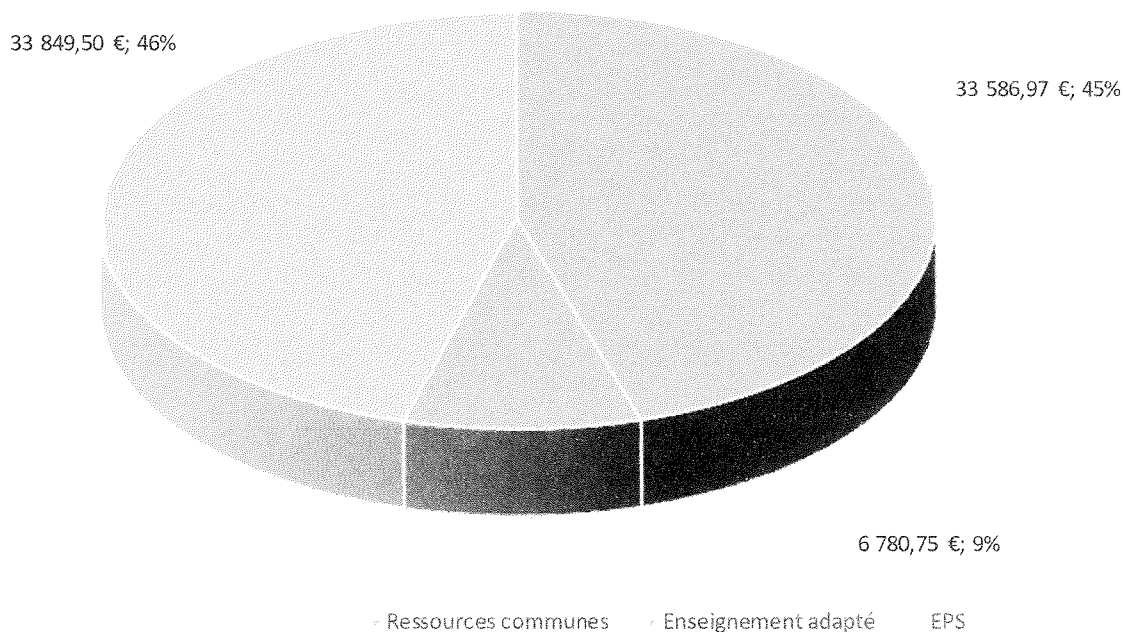
4. Détail par services des recettes et des charges nettes de l'exercice 2024

AP

Recettes nettes 2025 / Service AP



Charges nettes 2025 / Service AP



Avec 68 722,80 € de recettes nettes et 74 217,22 € de charges nettes, le service AP est déficitaire de – 5 494,42 €.

VE

Le service VE est équilibré avec 14 072,03 € de recettes nettes et 14 072,03 € de charges nettes.

Il est financé à 47 % par l'Etat et à 53 % par le Conseil départemental de l'Aude.

Le financement de l'Etat (Fonds social) a servi à aider financièrement les familles en difficulté. Ces aides sont attribuées à la suite d'un rendez-vous avec le service intendance du collège et après l'étude des dossiers par la commission de fonds social.

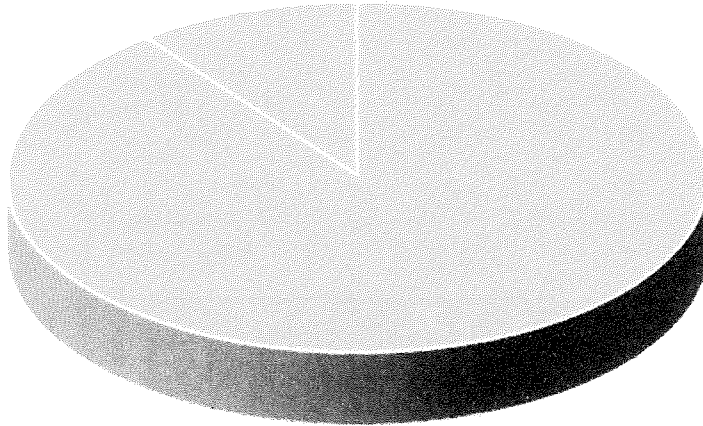
En 2025, 36 élèves ont bénéficié d'un fonds social.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, le Conseil départemental de l'Aude a mis en place une tarification solidaire à destination des élèves boursiers demi-pensionnaires. Cette aide est différenciée en fonction du taux de bourse de collège de l'élève.

Au 1^{er} trimestre 2025/2026, 157 élèves ont bénéficié de l'aide à la restauration.

Recettes nettes 2025 / Service ALO

7 319,60 €; 10%



63 152,00 €; 90%

• DGF • Autres ressources (Dégradations, Loyers, Amortissements)

Charges nettes 2025 / Service ALO

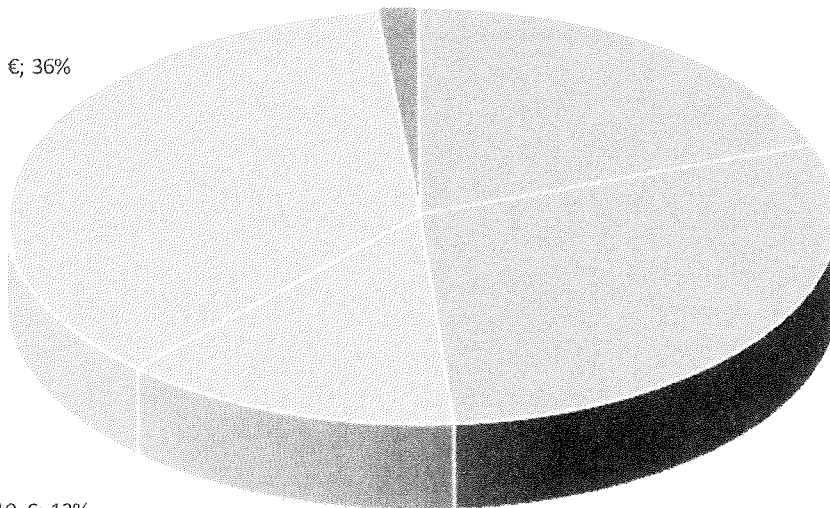
1 815,53 €; 2%

21 749,83 €; 20%

40 564,72 €; 36%

14 574,10 €; 13%

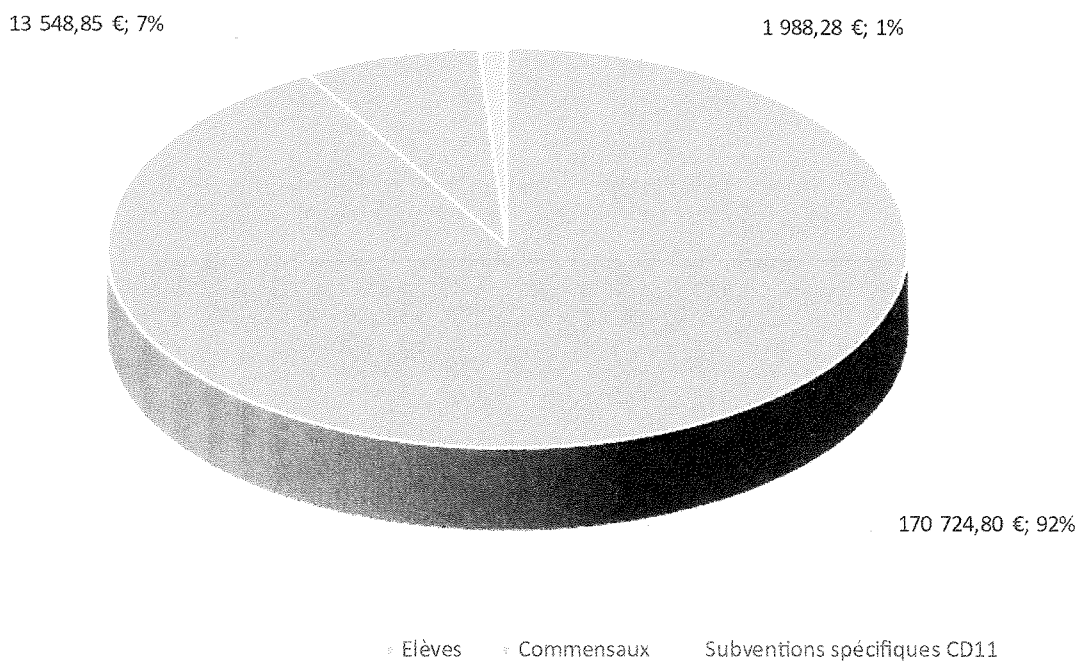
32 425,54 €; 29%



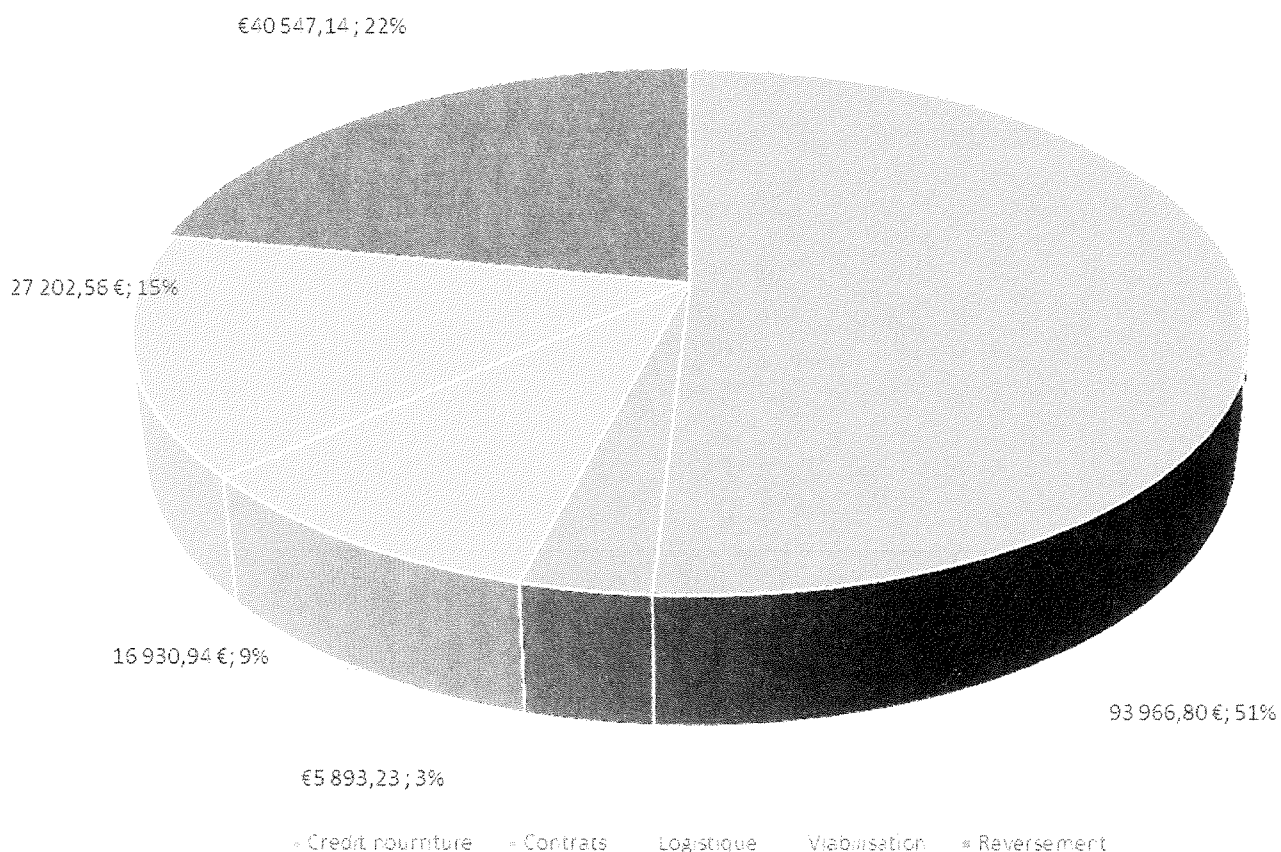
• Entretien / Maintenance • Logistique • Sécurité • Viabilisation • Amortissements

Avec 70 471,60 € de recettes nettes et 111 129,72 € de charges nettes, le service ALO est déficitaire de – 40 658,12 €.
SRH

Recettes nettes 2025 / Service SRH



Charges nettes 2025 / Service SRH



Avec 186 261,93 € de recettes nettes et 184 540,67 € de charges nettes, le service SRH est excédentaire de + 1 721,26 €.

Compte rendu de gestion 2025

Le compte rendu de gestion fait partie intégrante du compte financier. Il est réalisé et présenté par l'ordonnateur, qui explicite les différences entre les prévisions budgétaires et leur exécution, par service et éventuellement par domaine et activité. Il justifie l'utilisation des subventions sous condition d'emploi.

1- Service AP

1.1 – Crédits Pédagogiques Globalisés

Crédits ouverts : 16 668,79 € (Etat).

Utilisation :

8. Dépenses incompressibles (droits de reprographie, carnets de correspondance).
9. Renouvellement pour le niveau 6^{ème} des manuels scolaires de français et d'anglais en lien avec les nouveaux programmes.
10. Projets éducatifs et maintien de formations à destination des élèves (ex : formation aux gestes qui sauvent).
11. Aménagements cour (table d'échec, jeux, marelle).
12. Matériel pour la création d'une classe flexible en ULIS.

Reliquats : 0,00 €.

1.2 – Projet fédérateur

Crédits ouverts : 12 470,00 € (3 000,00 € Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne + 9 470,00 € Conseil départemental de l'Aude).

Utilisation :

13. 6 000,00 € (3 000,00 € Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne + 3 000,00 € Conseil départemental de l'Aude) fléchés sur le projet lutte contre les discriminations, avec comme aboutissement la réalisation d'une nouvelle fresque.
14. 4 703,91 € ont permis de financer l'ensemble des projets pédagogiques, artistiques et culturels.

Reliquat : 1 766,09 € ouverts au budget 2026 pour financer les projets sur la période janvier / juin 2026.

1.3 – Aide à l'achat de matériel EPS

Crédits ouverts : 1 164,00 € (Conseil départemental de l'Aude).

Utilisation :

15. Renouvellement du matériel et des équipements EPS.

Reliquats : 0,00 €.

1.4 – Taxe d'apprentissage

Crédits ouverts : 5 647,60 € (Entreprises).

Utilisation :

16. Mobilier atelier HAS (armoires de stockage en inox).
17. Vêtements et tenues de travail pour les ateliers HAS et PI.
18. Matériel et outillage complémentaires pour l'atelier ERE.
19. Matière d'œuvre pour l'ensemble des ateliers professionnels.
20. Ressources pédagogiques pour les enseignements généraux.
21. Organisation de visites et sorties.
22. Organisation de manifestations ponctuelles.

Reliquats : 0,00 €.

2 – Service VE

2.1 – Aide à la restauration du Conseil départemental de l'Aude

Crédits ouverts : 7 424,00 € (Conseil départemental de l'Aude).

Utilisation :

23. Le Conseil départemental de l'Aude a créé au 1^{er} septembre 2025 une tarification sociale à destination des élèves demi-pensionnaires boursiers. Au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2025/2026, le montant de l'aide versée aux familles s'élève à 7 424,00 €.

Reliquats : 0,00 €.

2.2 – Fonds social

Crédits ouverts : 7 341,53 € (Etat).

Utilisation :

24. 36 élèves ont bénéficié d'un fonds social (6 648,03 €) pour le paiement des factures de demi-pension, l'achat d'abonnements de transport, l'achat de vêtements et de fournitures scolaires.

Reliquats : 693,50 € ouverts au budget 2026 pour financer les aides d'urgences du 2^{ème} trimestre 2025/2026.

3 – Service SRH

Crédits ouverts : 1 988,28 € (Conseil départemental de l'Aude).

Utilisation :

25. Subvention FCSH pour financer des travaux au service SRH : remplacement des bouches d'aération du local plonge et création de panneaux pour la régulation et l'aspiration de l'air.

Reliquats : 0,00 €.

95 % des crédits sous condition d'emploi ont été consommés pour l'année 2025.

Travaux 2025

Travaux réalisés et financés par le CD11 :

Peinture des salles 25 et 27 du bâtiment externat. Réparation des infiltrations causées par les pluies lors de la réfection de la toiture du bâtiment externat (peinture financée sur le budget du collège).
Création d'un WC supplémentaire au bâtiment socio-éducatif.
Toiture et étanchéité du bâtiment externat.
Création d'une serre pour l'atelier ERE.

Travaux réalisés par les personnels ATTEE du collège Montesquieu :

Mise en place d'éclairages LED sur l'ensemble de l'établissement.
Suppression de toutes les multiprises de l'établissement et mise aux normes électriques.
Suivi de la sécurité (remplacements BAES, installation de ferme portes).
Remplacements de vidéoprojecteurs.

Pour conclure, le total des recettes nettes de l'exercice 2025 s'élève à 339 528,36 €, et le total des charges nettes s'élève à 383 959,64 €. L'exercice 2025 s'achève sur un résultat déficitaire de – 44 431,28 €.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2025 est de 160 849,49 € soit une baisse de 42 749,35 € par rapport au compte financier 2024. Cela correspond à 151 jours de fonctionnement.

La trésorerie du collège Montesquieu au 31 décembre 2025 était de 220 805,92 €.

Le collège Montesquieu se trouve dans une situation financière solide et saine.

Toutefois, nous constatons qu'après un exercice 2024 avec un résultat déjà déficitaire (- 9 304,78 €), le déficit de l'exercice 2025 s'est amplifié (- 44 431,28 €) comme annoncé lors des prévisions budgétaires.

Ce déficit s'explique par la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par le Conseil départemental de l'Aude. Pour rappel, la DGF est la principale ressource financière de l'établissement permettant d'assurer son fonctionnement.

En 2025, elle s'élevait à 63 152,00 €, soit une baisse de 29,80 % par rapport à la dotation précédente. Par conséquent, le montant de la DGF ne permet plus aujourd'hui de couvrir l'intégralité des charges incompressibles de l'établissement.

Le montant de la DGF attribuée, est un choix pleinement assumé par le Conseil départemental de l'Aude qui souhaite que le fonds de roulement du collège Montesquieu diminue, afin d'atteindre les 70 jours de fonctionnement préconisés.

Comme annoncé lors de la présentation de l'exercice budgétaire 2026, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que celui-ci sera très certainement déficitaire. Pour rappel, la DGF 2026 est de 50 522,00 €, soit une diminution de 20 % par rapport à la DGF 2025

Par conséquent, les réserves financières du collège vont continuer de diminuer fortement. Si cela est possible, l'établissement essaiera de continuer sa politique d'investissement pour améliorer le cadre de travail des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous espérons que lorsque le fonds de roulement atteindra le seuil minimum préconisé, la DGF allouée par le Conseil départemental sera alors suffisante pour couvrir les charges incompressibles et permettre à l'établissement de fonctionner correctement.

M. DUSSARGUES et M. CASTELL précisent que le département préconise 70 jours de fonds de roulement. Actuellement, celui du collège s'élève à 151 jours environ. Les réserves de l'établissement ont baissé. Volonté du Département de revenir à une norme financière de 70 jours de fonds de roulement.

M. Chemla demande si le Département répondra à nos besoins lorsque le collège aura atteint cette norme, demandant si nous avons la garantie. M. Rolland explique que le Département connaît les besoins de l'établissement mais il diminue en fonction des réserves de l'établissement. M. Dussargues tente de le rassurer ainsi que M. François, sauf que la réponse concrète ne peut se faire à cet instant.

M. DUSSARGUES estime qu'en effet, il s'agira d'être extrêmement prudents encore plus que nous ne le sommes actuellement. Il précise que grâce aux économies faites lors de travaux réalisés en interne par le personnel technique, le collège peut réduire considérablement les dépenses.

Approbation du compte financier 2025

Voix contre	0
Abstentions	0
Pour	15

4. Affectation du résultat :

Monsieur Rolland, Agent comptable explique que l'établissement fait le choix d'affecter ce résultat sur un compte unique.

Pour conclure l'exercice 2025 339 528,36€ de recettes et 383 959,64 de dépenses
L'exercice s'achève sur un résultat déficitaire de – 44 431,28€

L'affectation des 44 431,28€ de déficit se fera sur un compte de réserves unique comme à l'accoutumée.

Affectation du résultat :

Voix contre	0
Abstentions	0
Pour	15

Départ de Mme Adli 18h25, il reste 14 présents.

5. Présentation du plan « Collèges en progrès »

Monsieur Dussargues donne la parole à M. Ferdinand, Principal Adjoint.

Petit rappel : 800 collèves ciblés sur les situations de difficultés scolaires importantes sur des critères scolaires : au moins 4 élèves sur 10 obtiennent moins de 8/20 en français et mathématiques au dnb. Le collège Montesquieu fait partie de ces collèves. De ce fait nous obtenons des moyens supplémentaires (la DHG), mettre en place une 4ème supplémentaire, dédoubler dans plusieurs disciplines, maintenir des postes... Les différentes équipes s'emparent de ce projet pour décider de la façon de le mener. L'objectif étant de « ne laisser aucun élève s'installer dans l'échec scolaire et agir prioritairement là où les besoins sont les plus forts ».

1ère journée 18/02 pour identifier les freins aux apprentissages (lutte contre le décrochage scolaire, renforcement des fondamentaux, orientation, inclusion) et mettre en place les leviers d'actions sur 4 ateliers (lutte contre l'absentéisme, l'égalité, les savoirs... 2ème et 3ème journée le 27/03 et le 10/04. Le but c'est de mettre en place dès le mois de septembre 2026

tout le travail qui a été mené en amont.

6. Questions diverses

Monsieur Dussargues donne la parole à Madame Adiante, Conseillère Principale d'Education qui fait une lecture du courrier ci-après.

Situation problématique au portail lors des entrées et sorties des élèves

Monsieur le Principal, Monsieur le Principal Adjoint,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Je souhaite attirer votre attention, au titre des questions diverses, sur une situation préoccupante rencontrée de manière récurrente au portail du collège lors des horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Aux interclasses, les assistants d'éducation (1 à deux personnels selon les horaires) sont chargés d'une mission essentielle en terme de sécurité et de responsabilité : vérifier chaque carnet, afin de s'assurer que les élèves sont bien autorisés à entrer dans l'établissement ou le quitter, conformément au règlement intérieur.

Cette vérification exige concentration, rigueur et disponibilité.

Or, il est constaté que, durant ces mêmes créneaux, des parents ou tierces personnes présents sur l'espace public (parking) interpellent les assistants d'éducation pour diverses demandes (renseignements, contestations, réclamations) parfois effectuées de manière véhémement ou agressive.

Cette situation place les personnels dans une position inconfortable :

- interruption répétée de leur mission de contrôle*
- pression verbale au moment même où ils doivent garantir la conformité réglementaire des entrées et sorties élèves*
- risque d'erreur dans un moment pourtant sensible sur le plan de la sécurité*
- mise en tension inutile des équipes*

Il semble important de rappeler que la gestion des réclamations ou des demandes individuelles ne relève pas des assistants d'éducation au portail pendant ces temps critiques, et que ces échanges peuvent compromettre la qualité du contrôle exercé.

Dans un souci de protection des élèves, de respect du cadre réglementaire et de conditions de travail sereines pour les personnels, serait opportun :

- un rappel aux familles des modalités de communication avec l'établissement*
- une réflexion collective entre institution scolaire et représentants de la collectivité afin de sécuriser ces temps sensibles*

Je vous remercie de l'attention portée à cette question.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Dussargues, profite de ce moment pour rappeler au « collège en progrès » c'est aussi le renforcement de l'encadrement. Le collège n'est pas dans un état de violence mais de la pression. Madame Adiante approuve, la « pression » interne (élèves) et externe (les parents, taxis...) peut amener à une situation anxiogène. Elle attire l'attention sur le fait que des solutions doivent être apportées techniquement par ou de la signalétique, ou un aménagement à étudier vis-à-vis de cette problématique de pression et de sécurité. Monsieur Dussargues indique que la commission de sécurité va avoir lieu au mois de mai, et qu'il évoquera cette

situation.

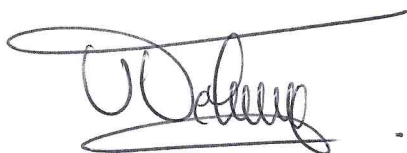
Madame Sentis intervient elle comprend la situation et dit que l'aménagement intérieur pourrait se faire en faisant un sas en amont du pour fluidifier la sortie. Monsieur Chemla prend pour exemple l'école de Gruissan où se trouve un agent municipal, qui règle le problème du stationnement et des parents « un peu énervés ».

Monsieur François s'engage à se rendre au collège avec le service technique du Conseil Départemental afin de trouver une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55.

Le secrétaire de séance :

Véronique Velay



Le président de séance :

Christophe Dussargues

